

Consultation écrite

70, rue Molière

PPCMOI

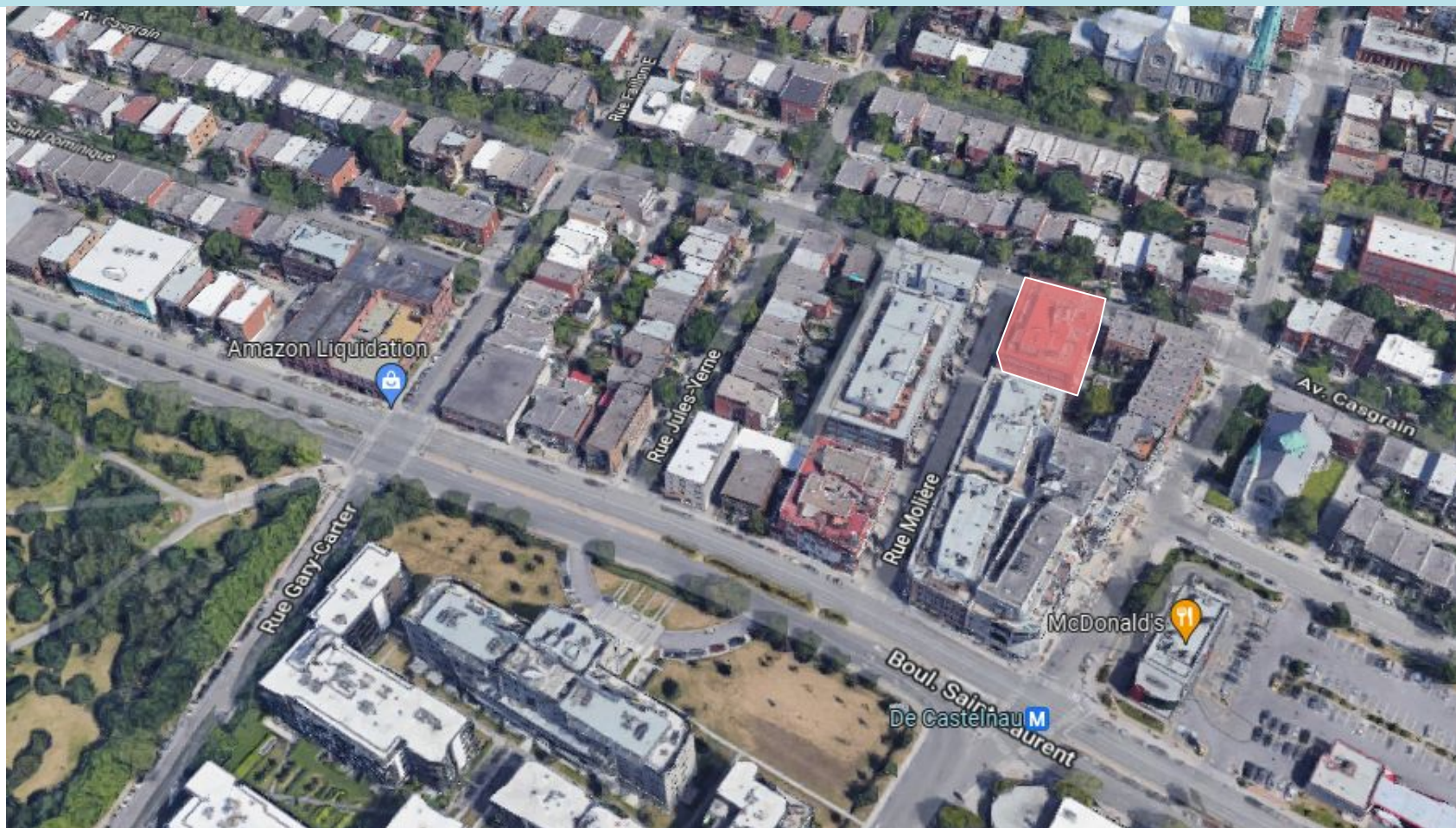
13 au 19 septembre 2022

Contexte de la demande

Une demande de permis est déposée pour permettre la fusion de deux unités de logements au 70, rue Molière. Ces travaux permettront d'ajouter 1 chambre à coucher au logement actuel qui en compte 2.

Cette demande déroge à l'article 133 du règlement de zonage qui n'autorise pas de réduire le nombre de logements dans un bâtiment qui en compte plus de 7.

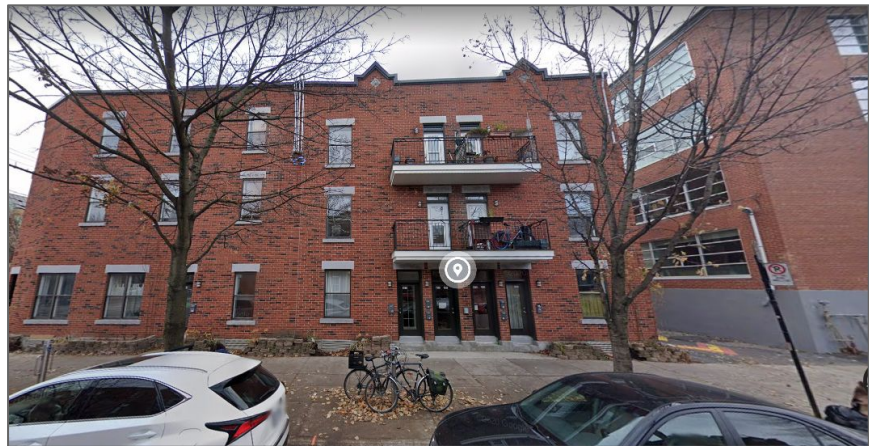
Localisation



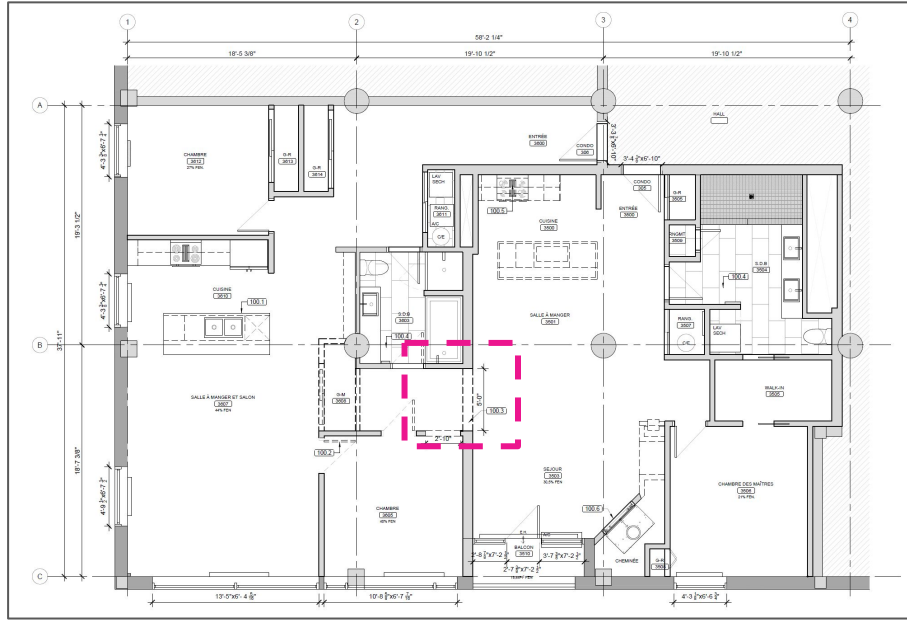
Propriété visée



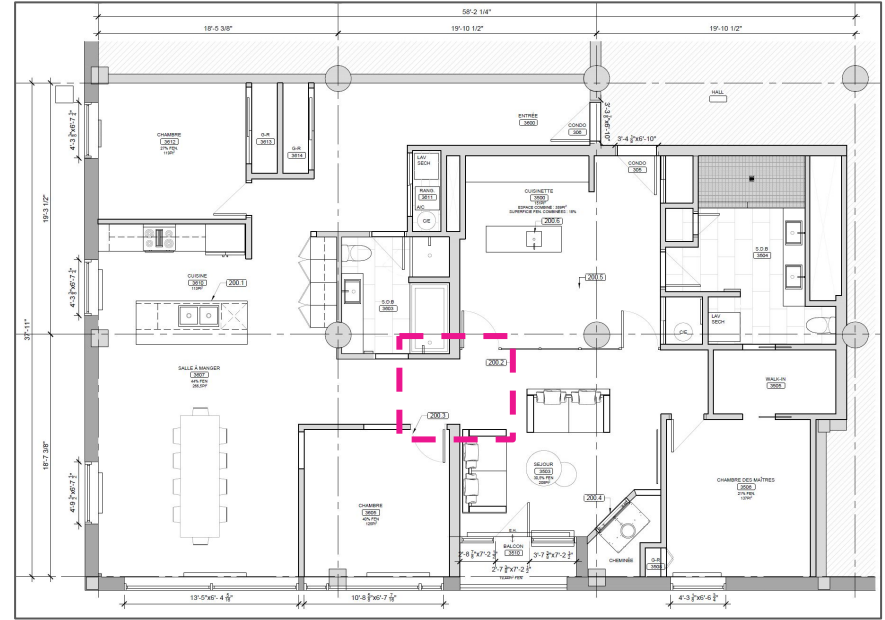
Cadre bâti environnant



Propositions



Avant



Après

Recommandation de la Direction

Avis favorable pour les raisons suivantes:

- les logements de 3 chambres à coucher dans le secteur de Villeray sont peu nombreux et il est difficile pour les familles de trouver des logements de taille suffisante et convenable pour les loger;
- il s'agit d'un secteur intéressant pour l'implantation des familles étant donné la proximité aux écoles, à un grand parc, au marché Jean-Talon, à la Petite-Italie et aux grandes infrastructures de transport en commun;
- les travaux n'auront pas d'impact sur la structure du bâtiment.

Prochaines étapes

Adoption du premier projet de résolution	6 septembre 2022
Consultation écrite	13 au 19 septembre 2022
Consultation publique	27 septembre 2022
Adoption du second projet de résolution	4 octobre 2022
Période de signature du registre (approbation référendaire)	(date à déterminer) octobre 2022
Approbation du projet particulier	1 novembre 2022

**Merci
de votre présence !**